

à la Chambre qu'on n'y aura plus jamais recours.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à la mise à voix?

L'hon. M. Rowe: Le ministre va-t-il répondre?

L'hon. M. McCann: Je répondrai en temps utile.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est).)

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

84. Administration centrale, \$3,333,583.

(Le crédit est réservé.)

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Services de défense—

239. Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas \$300,000,000, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures acquis par les Forces canadiennes postérieurement au 31 mars 1950 feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste, si le Gouvernement en conseil, l'ordonne, au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de \$4,577,641,724, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$2,711,822,159 deviendra payable dans les années à venir), \$1,865,819,565.

(Le crédit est réservé.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

247. Administration centrale, \$1,150,272.

(Le crédit est réservé.)

MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES

210. Administration centrale, \$470,422.

(Le crédit est réservé.)

L'hon. M. Harris: Le comité voudrait-il lever la séance, faire état de la question et demander à siéger de nouveau?

(Rapport est fait de l'état de la question.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Demain, monsieur l'Orateur, après l'ordre du jour, la motion suivante sera présentée:

Que les postes n^{os} 84 à 103 inclusivement du budget principal des dépenses pour 1954-1955 soient soustraits à l'examen du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des affaires extérieures, sous réserve des pouvoirs que conserve toujours le comité des subsides de voter des deniers publics.

On s'est efforcé de trouver la meilleure façon de mettre fin au débat qui suivra la présentation de cette motion. Nous avons estimé que la Chambre aimerait avoir un aperçu assez complet des affaires extérieures. C'est pourquoi, nous proposons que le premier orateur soit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) qui traitera de la question en général et qu'il soit suivi du premier ministre (M. St-Laurent) qui fera une déclaration sur certaines questions concernant son récent voyage, mais plus spécialement au sujet de la Chine.

(A 6 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)